7 March 2025

French

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques
Session de 2025
New York, 28 avril-2 mai 2025
Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire *
Rapports : documents établis par les divisions du Groupe d'expert

Rapport de la Division Afrique centrale

Submitted by Division Afrique Centrale **

Résumé:

Dans son rapport, la Division de l'Afrique centrale présente les activités menées dans quatre pays - le Burundi, le Cameroun, la République démocratique du Congo et le Tchad – durant la période 2023-2024. La République centrafricaine n'a pas fourni d'informations pour les raisons mentionnées dans le rapport de 2023. (GEGN.2/2023/15). Les principales activités menées sont décrites ci-après:

- Le Burundi, en 2020 et 2021, a travaillé à la mise en place d'une autorité nationale de gestion des noms de lieux. Depuis, le pays a multiplié les initiatives pour normaliser les noms de lieux, notamment en appliquant les recommandations issues de sa participation à la session de 2023 du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.
- Au Cameroun, un ouvrage sur la toponymie est en cours d'élaboration ; il s'inspire des 30 travaux de mémoire de la soixante-troisième promotion des élèves professeurs de géographie diplômés de l'École normale supérieure, rattachée à l'Université de Yaoundé I.
- Au Tchad, la transition politique qu'a connue le pays entre avril 2021 et mai 2023 a entraîné le gel de nombreuses activités scientifiques et administratives, dont la production de données toponymiques destinées au troisième recensement général de la population et de l'habitat.
- En République démocratique du Congo, les activités toponymiques portent principalement sur la réalisation d'un deuxième recensement général de la population et de l'habitat

Globalement, du fait de la récession économique particulièrement persistante que traversent les pays concernés, peu d'activités liées à la toponymie ont été menées. Cette situation explique également le faible niveau des échanges scientifiques entre les pays.

* GEGN.2/2025/1

**Prepared by Michel SIMEU KAMDEM, Directeur de Recherche, Président de la Division Afrique Centrale, Professeur au département de géographie de l' université de Yaoundé 1, Cameroun, sodziwa@gmail.com

Rapport

Dans le rapport de 2023, la situation des pays de la division a été examinée pour voir comment la normalisation des noms géographiques se relevait au lendemain de la crise sanitaire liée à la pandémie du covid19 qui n'a pas épargné l'Afrique Centrale. Prolongeant cette perspective, le présent rapport va en outre rechercher, dans les pays qui participent aux travaux de la Division, notamment le Burundi, le Cameroun, la RDC et le Tchad, les avancées réalisées dans la gestion des noms des lieux depuis lors.

1. Situation globale de la Division pour la période 2023-2024

Si le Burundi est désormais un membre actif de la Division Afrique Centrale, certains pays comme la république du Congo, la Guinée Equatoriale, le Gabon, le Rwanda campent encore sur leur position, en dépit de la multiplication des démarches pour étendre les activités sur toute l'étendue de la région. Aucune solution n'a, pour l'instant, été trouvée à la suspension des activités du point focal de la RCA. Les travaux de la Division continuent donc de s'appuyer formellement uniquement sur quatre pays.

Par ailleurs, la dynamique de groupe et les échanges entre les points focaux restent limités à quelques correspondances, ce qui réduit énormément l'impact des activités de normalisation des noms géographiques. Parmi les contraintes qui freinent cette dynamique collective et, probablement la non adhésion des autres pays de la Division figurent en bonne place :

- L'absence d'opportunités pour promouvoir les noms de lieux, notamment l'organisation des ateliers locaux, nationaux ou régionaux sur des problèmes concrets posés par la nomination des lieux dans l'organisation et l'aménagement des territoires ;
- L'insuffisante sensibilisation et conscientisation des administrations et des autres acteurs du développement économique, social et culturel, sur l'importance des noms géographiques et les avantages de leur normalisation dans des secteurs variés comme les recensements de la population, les opérations de recherche et de sauvetage, l'aménagement des zones périurbaines, les services de messagerie et de transfert d'agent, le tourisme, etc.

2. Situation de quelques pays

2.1 Burundi

Après sa participation à la précédente session des Nations Unies sur les Noms géographiques tenue à New York en dates du 01 au 05/05/ 2023, le Burundi, s'est mis à l'œuvre pour mettre en application les recommandations issues de cette session en plus des autres activités prévues tout en les insérant dans le PTBA (Plan de Travail et Budget Annuel) en rapport avec la normalisation des noms géographiques.

On peut citer par exemple :

- La tenue de deux ateliers de restitution à l'endroit des membres du comité technique d'experts de normalisation des noms géographiques par les deux représentants du pays dans cette session en rapport avec les conclusions et les recommandations issues de cette session ;
- La tenue d'un atelier de préparation des directives toponymiques à soumettre au comité de pilotage pour validation afin de doter le pays 'un outil de travail en matière toponymique.
- La tenue d'un atelier d'établissement de la base de données des toponymes géolocalisés dans les provinces Ngozi, Kayanza et Kirundo en rapport avec les sites touristiques et culturels inventoriés au niveau national.
- La géolocalisation des toponymes retenus en province Gitega en rapport avec les sites touristiques déjà inventoriés à cette fin.
- La tenue des réunions ordinaires du comité technique d'experts de normalisation des noms géographiques

A partir de mai 2025, le Burundi sera doté de nouvelles subdivision administratives issues la loi n° 1/05 du 16 mars 2023 portant détermination et délimitation des provinces, des communes, des zones, des collines et/ou quartiers de la République du Burundi. En conformité avec ce nouveau découpage, il sera question de mettre à jour les noms des limites administratives car il y a des nouveaux noms qui ont été créés et d'autres qui ont été supprimés à tous les niveaux. Notons que la toponymie utilisée dans cette nouvelle subdivision administrative a été basée sur la suggestion du Comité technique d'experts de normalisation des noms géographiques en rapport avec le non duplication des noms.

Dans l'avenir, l'objectif est de faire en sorte que le Burundi soit doté d'une base de données des toponymes actualisés en rapport avec les nouvelles subdivisions administratives dont 5 provinces, 42 communes, 447 zones, 3036 collines/quartiers tel que promulgué dans la loi susmentionnée.

Parmi les réalisations de l'année 2023-2024, on peut citer:

- la tenue de trois ateliers
- la géolocalisation des toponymes retenus en provinces Kirundo, Ngozi, kayanza et Muyinga,
- la réunion ordinaire du comité technique d'experts de normalisation des noms géographiques

Pour le moment, le Burundi va être doté de nouvelles subdivisons administratives après les élections de 2025. Lors de ce découpage, le comité technique d'experts de normalisation des noms géographiques devra s'atteler à mettre à jour les noms des limites administratives en se conformant à ce nouveau découpage car il y a des nouveaux noms qui ont été créés et d'autres qui ont été supprimés à tous les niveaux notamment :

- Les provinces seront réduites à cinq alors qu'ils étaient au nombre de 18
- Les communes qui étaient au nombre de 118 vont être réduites à 42
- Les zones qui étaient au nombre 399 vont passer à 447
- Les Collines / Quartiers qui étaient au nombre 2910 vont passer à 3036.

2.2 Cameroun

Deux années après la session de 2023 du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, la situation des noms de lieux n'a pas particulièrement changé au Cameroun. Il faut toutefois signaler l'existence de quelques activités en lien avec la toponymie à l'Institut national de cartographie, principale structure nationale de production cartographique et d'utilisation des toponymes, et à l'Ecole normale supérieure de l'Université de Yaoundé I où une activité de valorisation sous forme d'ouvrage de synthèse des mémoires des étudiants de la 63e promotion des élèves professeurs de géographie (DIPES II) dont le thème a porté sur « Toponymie et dynamique des espaces », est en cours.

Les activités conduites par l'Institut national de cartographie

Deux activités en lien avec la toponymie ont été conduites par l'Institut national de cartographie au cours de la période considérée, notamment :

- La publication de l'atlas de diagnostic territorial de la région du Nord en 2023
- La mise en place d'une base de données géoféférencée sur les localités, les infrastructures et les équipements sociocollectifs dans les régions du Nord (2023) et du Centre (2024)

L'atlas de diagnostic territorial de la région du Nord

Les nouvelles politiques publiques mettent désormais l'accent sur le diagnostic de territoire comme préalable à toute action de développement local. Il ne s'agit pas uniquement d'un état des lieux d'une situation donnée ou d'un espace spécifique à différentes échelles, mais davantage d'une évaluation de la capacité d'action des acteurs du territoire. C'est donc une démarche qui vise à mettre en relief les marges de manœuvre des acteurs pour infléchir les dynamiques en cours. Dans cette perspective un atlas a été réalisé dans la région du Nord en 2023. Elle fait suite à celle réalisée en 2022 dans la région de l'Ouest. Comme ce dernier, c'est un recueil d'informations diverses dont figurent en bonne place les toponymes et qui est censé répondre aux attentes du Gouvernement en matière d'établissement d'un Système d'information sur les ressources.

La mise en place d'une base de données géoréférencées sur les localités, les infrastructures et les équipements sociocollectifs

Entre 2023 et 2024 l'Institut national de cartographie a également procédé à la collecte des données sur les localités, les infrastructures et les équipements socio-collectifs dans les régions du Nord et du Centre. Il s'agit d'une série d'informations à la fois sur le nom de la localité, son rattachement administratif, sa population (estimation), ses infrastructures socio-économiques de base, ses établissements d'accueil, ses principales sources de revenus, ses potentialités économiques et les principales contraintes de développement. Dans le Nord les opérations se sont déroulées en 2023 et dans le Centre en 2024. Les informations collectées ont été géoréférencées et conservées dans une base de données qui se veut un important outil de programmation, de planification, et de développement équilibré des régions.

La valorisation des mémoires des étudiants DIPES II sur le thème « Toponymie et dynamique des espaces »

Après la soutenance, à l'Ecole normale supérieure de l'Université de Yaoundé I, en mai 2023, des mémoires des étudiants de la 63e promotion des élèves professeurs de géographie (DIPES II), dont le thème a porté sur « Toponymie et dynamique des espaces », une activité de valorisation sous forme d'ouvrage de synthèse a été engagée. L'ouvrage attendu dont le titre provisoire est « ***Les noms géographiques en Afrique subsaharienne***" sera ouvert non seulement aux auteurs des 30 mémoires soutenus, mais aussi à un public plus large et au-delà du Cameroun. Il s'articulera autour des axes suivants :

- Noms de lieux et dynamique des espaces urbains et ruraux
- Noms de lieux et promotion du patrimoine culturel
- Noms de lieux et développement économique
- Les noms géographiques comme sources de problèmes /conflits
- Didactique des noms géographiques

Le processus vient d'être lancé avec l'appel à communication et le document final devra être disponible en 2026.

2.4 RCA

La RCA a suspendu sa participation aux travaux de la Division en 2022. De la sorte aucun rapport sur ce pays n'est disponible. Néanmoins, suite à la défection de l'ancien point focal, des tractations sont en cours pour en trouver un nouveau, pour ce pays qui a longtemps contribué aux travaux du GENUNG.

2.5 RDC

En RDC les activités toponyques restent inchangées par rapport à la situation présentée dans le rapport précédent (2022). Elles se sont limitées principalement à :

- L'actualisation des données toponymiques de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ;
- La création des entités de quatrième niveau (quartier) en milieu urbain en cas de démembrements. Ceux-ci sont à l'origine de l'apparition de nouveaux quartiers, de nouvelles avenues. En effet, avec l'augmentation de la population urbaine et les extensions de tissu urbain de nouvelles entités se créent et doivent recevoir des toponymes. Les noms de lieux ainsi attribués par les autorités locales ne respectent pas les normes toponymiques dans la commune de Mont Ngafula à Kinshasa. D'autres communes comme Ngaliema, Nsele, Maluku ont auusi des tendances d'extension urbaine. En 2021 par exemple la commune de Nsele qui avait 27 quartiers en 2009 en comptait désormais 43 avec 4460 rues

et 963 avenues. Dans celle de Maluku, le nombre de quartiers est passé de 19 à 31 de 2015 à 2020 avec 4838 rues

- La préparation du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) dont le déploiement des opérateurs à travers tout le pays, entité par entité territoriale, pourra aider à mieux gérer les toponymes au niveau des province, ville, territoire, secteur, commune, quartier et avenue ou rue.

.

2.5 Tchad

La transition politique, observée au Tchad d'avril 2021 à mai 2023, a eu pour consequence de geler de nombreuses activités scientifiques et administratives au Tchad, en particulier la normalisation des noms géographiques. Il s'agit notamment de la mise en oeuvre de la troisième edition du Récensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) et du Plan National de Développement (PND). La priorité, en contexte de transition, était d'organiser un Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) qui a prolongé la Transition initiale de 18 mois (avril 2021 à octobre 2022) à 2 ans à travers l'organisation des élections en mai 2024. Durant cette longue période de transition, les activités du RGPH3 ont connu un coup de ralentissement. Néanmoins, dans le cadre des activités en lien avec la toponymie, une mission de mise à jour de la cartographie a été menée dans toute l'étendue du territoire national. Ce travail qui a permis de corriger les incohérences relevées entre les documents officiels et les réalités de terrain au sujet des noms géographiques, s'est articulé autour de la :

- Restructuration des unités administratives : Intégration des nouveaux découpages territoriaux conformément aux actes officiels à savoir : la loi N°012/CNT/2024 et l'ordonnance N°15/CNT/2024
- Collecte de données géographiques et démographiques : visites de terrain pour géolocaliser et recenser les Centres de Recensement (CR) et Lieux de Vote (LV).
- Validation des données collectées : croisement des informations terrain avec les données des opérations précédentes pour s'assurer de leur cohérence.

La cartographie censitaire dans le cadre de la troisième édition du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (*RGPG3*) repose sur la numérisation des images satellites pour garantir une couverture précise et exhaustive des zones habitées. Cette démarche permet de délimiter les unités de dénombrement et de fournir des outils fiables pour les opérations de recensement. Parmi les tâches exécutées, on :

- L'analyse des images satellites
- La digitalisation et délimitation des unités censitaires
- La validation sur le terrain

Les opérations de mise à jour de la cartographie censitaire pour le RGPG3 et de la cartographie électorale pour l'ANGE sont des initiatives cruciales pour renforcer la planification et la gestion territoriale au Tchad. La digitalisation des images satellitaires dans le cadre du recensement garantit une précision inégalée dans la délimitation des unités censitaires, tandis que la géolocalisation des centres électoraux optimise la transparence et l'efficacité des processus démocratiques. Ces démarches, bien que distinctes, se complètent par leur relance aux données géographiques et par l'utilisation de noms standardisés pour assurer une cohérence nationale. En mobilisant des ressources humaines qualifiées et en s'appuyant sur des technologies avancées, ces projets ouvrent la voie à une gouvernance fondée sur des bases solides et fiables, favorisant ainsi le développement socio-économique du pays.

* * *

Bien que les préoccupations autour de la toponymie n'apparaissent pas comme une priorité dans la plupart des pays d'Afrique Centrale, un certain nombre d'activités conduites ici et là, éclairent sur l'importance de la normalisation des noms géographiques. Il faudrait accompagner et soutenir les initiatives et les processus en cours. Il faudrait aussi continuer d'œuvrer pour que la Division Afrique Centrale du GENUNG puisse assez rapidement réunir autour d'une même table, l'ensemble des Etats membres malgré les pesanteurs et les contraintes diverses. Il faut enfin poursuivre le lobbying et la sensibilisation autour des noms géographiques, à la fois auprès des Etats, des populations et de toutes les parties prenantes.

Fait à Yaoundé, le 7 mars 2025

Michel SIMEU-KAMDEM
Président de la Division Afrique Centrale du GENUNG